



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation du projet de loi de finances 2022 à la presse

Discours de Bruno Le Maire,

ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Discours d'Olivier Dussopt,

Ministre délégué chargé des Comptes publics

Questions - réponses

Bercy

Lundi 22 septembre 2021



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Bruno Le Maire

Bonjour à tous.

Monsieur le Ministre délégué aux comptes publics, cher Olivier Dussopt, chers amis,
C'est toujours avec le même enthousiasme, mais avec juste quelques cheveux blancs en plus, que je suis heureux de vous présenter pour la cinquième fois le projet de loi de finances. C'est une singularité sous la cinquième République d'avoir l'honneur de le présenter pour la cinquième fois, et je le fais avec toujours le même enthousiasme. Cela me permet de vous rappeler les lignes de force qui sont celles de notre politique budgétaire depuis 2017. Trois lignes de force qui n'ont pas varié depuis près de cinq ans. La maîtrise des comptes publics, la baisse des impôts et la sincérité.

La maîtrise des comptes publics d'abord, puisque je rappelle que cette majorité, sous l'autorité du président de la République, a engagé à partir de 2017 la baisse de la dette publique, a ramené le déficit public sous les 3% en 2018 et a sorti la France de la procédure pour déficit public excessif.

Or, tout ça, on explique évidemment que c'est tombé du ciel, que c'est venu tout seul. C'est au contraire le résultat du courage de la majorité. Et de décisions que personne n'avait assumées jusque-là. Ce rétablissement des comptes publics n'est pas tombé du ciel, il est venu de la suppression des emplois aidés, 2 milliards d'euros d'économie, de mesures courageuses sur l'audiovisuel public, une réforme des chambres de commerce et d'industrie pour près d'un demi-milliard d'euros d'économies, de la réforme d'action logement.

C'est le courage politique qui nous a permis de rétablir les comptes publics et de sortir de la procédure pour déficit public excessif, et j'en suis reconnaissant à la majorité, qui nous a apporté un soutien sans faille dans cette maîtrise des comptes publics.

La deuxième ligne de force, ça a été, malgré les difficultés, malgré les tourmentes politiques, la baisse des impôts. Nous n'avons jamais varié sur la nécessité de réduire le poids des prélèvements obligatoires dans la Nation française.

Cette baisse des impôts, elle s'est traduite par la plus forte baisse d'impôts sur les ménages et sur les entreprises, 50 milliards d'euros de baisse d'impôts depuis cinq ans. Nous avons tenu la suppression de la taxe d'habitation, avons réduit l'impôt sur le revenu de 5 milliards d'euros et avons maintenu constamment notre trajectoire de baisse de l'impôt sur les sociétés qui, comme nous l'avions promis, sera ramené à 25% pour toutes les entreprises sans exception en 2022.

Cette stabilité fiscale et cette cohérence dans la baisse des impôts est une singularité sous la 5^{ème} république, et nous a permis de ramener le taux de prélèvement obligatoire à 43,5% en 2022, c'est-à-dire un taux qui nous permet tout juste de nous rapprocher de la moyenne européenne. C'est dire s'il y avait du travail à faire, je le dis notamment aux oppositions qui nous accablent sur le sujet mais qui, en 2012, avaient laissé les impôts en augmentation, qui avaient augmenté la TVA et fait augmenter le taux de prélèvement obligatoire jusqu'à 45%.

Enfin, la sincérité. C'est un projet de loi de finances sincère, et l'ensemble des dépenses qui doivent y figurer y figurent, et s'il y a deux objets qui sont en dehors de ce projet de loi de finances, c'est tout simplement parce que les circonstances économiques ont changé et



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

nous ont demandé de réévaluer ces projets. Je pense d'abord au plan d'investissement, ça demande du temps de savoir quelles sont les chaînes de valeur dans lesquelles il faut investir, quelles sont les technologies. Nous préférons faire bien le travail que de le précipiter, et enfin, les mesures pour les jeunes, parce que le contexte a changé à partir du moment où nous voyons bien aujourd'hui que la difficulté économique majeure, c'est la pénurie de main-d'œuvre, ce qui appelle à repenser les mesures de soutien que nous voulons apporter, et tout cela est fait en plein accord avec la majorité parlementaire, nous en avons parlé avec eux hier.

Ces mesures seront introduites par amendement en première lecture du projet de loi de finances, en accord avec la majorité et en parfaite transparence avec le Haut Conseil des Finances publiques. J'ai échangé avec son président hier sur ce sujet. Il y a bien une sincérité totale du gouvernement sur ces choix budgétaires et sur les deux éléments que nous laissons pour le moment de côté au regard des circonstances économiques.

Cela m'amène à vous dire un mot de la situation économique actuelle et des choix que nous avons faits pour ce projet de loi de finances 2022. Le contexte économique, vous le connaissez tous aussi bien que moi, c'est celui d'une reprise économique mondiale soutenue.

Avec néanmoins trois points de vigilance : l'inflation, bien entendu, le niveau des actifs et un point de vigilance plus structurel dont j'ai parlé déjà à plusieurs reprises qui est le risque de grande divergence entre les économies développées, qui ont pu protéger leur économie et qui la relance maintenant à grande vitesse, et des économies en développement. Cette grande divergence est à mes yeux la principale menace politique qui peut peser dans les prochaines années sur le plan économique.

Dans ce contexte-là, nous avons fait, avec le président de la République, avec le premier ministre, avec le ministre des comptes publics, le choix d'un PLF de relance et d'investissements. La conjoncture est bonne, la croissance est là, elle est puissante en Europe, aux Etats-Unis, et l'économie redémarre fort en Chine. C'est le moment d'investir, c'est le moment de préparer la France au succès économique des quinze à vingt prochaines années. Et les investissements que nous ferons maintenant, la puissance de la relance que nous développerons, permettront à la France de continuer à être une des grandes puissances économiques mondiales au XXI^e siècle, c'est bien l'enjeu de ce projet de loi de finances, et, de ce point de vue, je pense que notre action économique est, pour les Français, lisible, et que dans ces temps agités, cette lisibilité est précieuse car elle crée la confiance.

Les Français peuvent nous faire confiance. Nous leur avons montré que nous savions tenir la barre en pleine tempête et que nous savions où nous allions. 2020 a été le PLF de l'urgence, 2021 a été un PLF d'urgence et de relance. 2022 sera un PLF de relance et d'investissements. Sur ces trois années, la stratégie du gouvernement est claire et lisible pour les Français et les Français ont besoin de cette clarté. Ils ont besoin de cette lisibilité. Ils ont besoin de cette constance.

La situation économique, je le disais, est meilleure que prévu sur le plan international, elle est meilleure que prévu aussi au niveau national. Je maintiens notre prévision de croissance à 6% pour 2021 et à 4% pour 2022.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vous me direz que 6%, désormais, c'est prudent, puisque la majorité des instituts prévoient désormais une croissance supérieure à 6% pour la France, mais je le redis, je pense que la prudence est la mère de toutes les vertus, il n'est pas question pour le moment de modifier le chiffre de croissance pour 2021. Nous ne sommes jamais à l'abri soit d'un accident sanitaire, soit d'un imprévu. 6% me paraît donc une évaluation raisonnable. L'efficacité de la relance et la puissance de la reprise nous ont permis d'avoir un taux de chômage inférieur à la situation d'avant-crise, autour de 8%, un niveau d'investissement supérieur à celui d'avant-crise, une consommation qui redémarre et qui est dynamique. Cela me permet d'affirmer que nous retrouverons notre niveau d'activité d'avant-crise en décembre 2021. C'est, du point de vue économique, un exploit. Et je tiens à en remercier les salariés, les entreprises, les Français, l'ensemble du peuple français qui a réussi à obtenir cette performance économique.

Cette performance économique, elle est due aussi, et les économistes le disent très clairement, à la manière dont nous avons engagé la relance. Nous avons dépensé l'argent des Français à bon escient.

Le « quoi qu'il en coûte » était un choix politique réfléchi, efficace, nécessaire. Tout simplement parce qu'il est moins coûteux de protéger que de réparer. Et je le dis, là aussi, à toutes les oppositions qui nous tombent dessus à bras raccourcis, mais qui, face à la crise de 2008, une crise où le PNB est tombé de 4% là où il s'est effondré de 8% en 2020, donc une crise deux fois moins brutale qu'en 2020, ont creusé la dette de 10 points, ont fini avec une croissance à 0, avec un chômage à 10% et deux fois plus de faillites que celles enregistrées en 2020.

C'est la preuve par les chiffres que notre réponse à la crise de 2020 a été moins coûteuse et plus efficace que celle qui avait été apportée en 2008. Notre politique réfléchie, cette politique du « quoi qu'il en coûte » n'a rien à voir, mais vraiment rien, avec le n'importe quoi budgétaire de nos opposants, qui ne cessent de multiplier les propositions toutes plus farfelues les unes que les autres sans le moindre euro de financement, de rachat des autoroutes à 40 milliards d'euros, au doublement du salaire des enseignants pour plus de 50 milliards d'euros, tout cela ne tient pas la route, n'est pas financé et est très loin de la politique réfléchie, efficace, nécessaire que nous avons menée avec le président de la République pour faire face à la crise, relancer l'activité, maîtriser le chômage, éviter les faillites et avoir désormais un niveau de croissance parmi les plus élevés de la Zone Euro.

Ce PLF, par ailleurs, présente des choix de dépenses clairs.

La politique qui est au cœur de ce PLF, c'est celle du réarmement régalien.

Les armées vont bénéficier grâce à la loi de programmation militaire d'1,7 milliard supplémentaires, la justice de 700 millions d'euros, l'intérieur d'1,5 milliard d'euros. Nous faisons le choix du régalien et du réarmement régalien de la France parce qu'il est attendu par les Français, qui veulent la sécurité et la justice.

Ce PLF met fin également au « quoi qu'il en coûte » dont je viens de vous parler. Et je vous confirme que le « quoi qu'il en coûte » sera terminé au 1^{er} octobre dès lors que le Fonds de solidarité, à l'exception des établissements qui restent administrativement fermés comme en Outre-mer, sera supprimé et remplacé par un dispositif de remboursement des charges fixes. Nous adaptions donc les dispositifs à la réalité de la situation économique, nous mettons fin au « quoi qu'il en coûte » et apportons des mesures de soutien aux seuls établissements, et aux seuls secteurs, qui en ont réellement besoin parce qu'ils continuent à être touchés par la crise.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nous poursuivons évidemment la relance économique, elle a donné de très bons résultats, nous sommes partis tôt, avons décaissé rapidement et continuerons avec les fonds de la relance avec l'objectif de 70 milliards d'euros engagés d'ici la fin de l'année.

Enfin, nous investissons, avec le plan d'investissement que le président de la République annoncera dans les prochaines semaines, dont l'objectif est d'accélérer la réindustrialisation de la France, d'améliorer notre productivité pour améliorer le niveau de vie des Français, de maîtriser les technologies du XXI^e siècle comme l'hydrogène, les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle ou l'avion bas carbone.

Je veux terminer pour vous dire à quel point, avec Olivier Dussopt, avec la majorité, avec le président de la République, nous croyons au rétablissement des finances publiques de la France. Et nous sommes engagés pour le rétablissement des finances publiques de la France. Nous sommes des gestionnaires sérieux. Nous sommes sérieux puisque, je le rappelle, nous l'avons fait au début du quinquennat. Je ne reviens pas sur ce que je disais en introduction, mais nous avons sorti la France de la procédure pour déficit excessif et ramené les déficits publics sous les 3%.

Nous le sommes parce que, en 2022, le déficit baissera de 8,4 à 4,8%. La dette publique baissera de 116 à 114%. Et le niveau de dépense publique reviendra au niveau d'avant crise en passant de 60 points de PIB à 55,6. Ça ne s'appelle pas laisser filer les comptes, ça ne s'appelle pas « toujours plus de dépenses », ça s'appelle revenir raisonnablement à la maîtrise des finances publiques. J'entends par ailleurs, avec un florilège d'expressions tout aussi variées les unes que les autres, que nous aurions, depuis le début de la rentrée, cramé la caisse, laissé filer les déficits, dépensé sans compter, pratiqué la politique du chéquier. Mensonges. Mensonges.

Toutes les dépenses qui ont été annoncées soit par le président de la République, soit par le premier ministre, nous les avons anticipées et annoncées avec Olivier Dussopt depuis juillet. Nous vous avons dit, en juillet, qu'il y aurait environ 11 milliards d'euros de dépenses de l'Etat supplémentaires. Toutes les dépenses annoncées par le président de la République et le premier ministre ne font que les décliner. Nous sommes des gestionnaires sérieux, responsables, attachés à la maîtrise des finances publiques.

Il y a, dans ces dépenses de l'Etat, dont je vous ai parlé, qui sont annoncées depuis juillet, anticipées, d'abord des mesures financées en collectif budgétaire par redéploiement des mesures d'urgence. Quand vous regardez les mesures d'urgence, nous avons été responsables, nous avons anticipé que la crise sanitaire pouvait durer jusqu'à la fin de l'année 2021. Aujourd'hui, la situation sanitaire s'est améliorée, le « quoi qu'il en coûte » prend fin, donc nous avons effectivement des moindres consommations des mesures d'urgence. Environ 8 milliards d'euros de moindre consommation des mesures d'urgence.

Ces 8 milliards d'euros, l'immense majorité va servir à réduire le déficit public. Nous sommes, je le redis, des gestionnaires responsables et sérieux, nous ne dépensons pas tout l'argent qui a été sous-consommé dans les dispositifs d'urgence, ils vont servir à réduire le niveau de déficit public pour 2021. 600 millions seront en revanche utilisés pour le chèque énergie parce que ça va nous permettre de le distribuer tout de suite aux Français. Et, confrontés à l'augmentation des prix de l'énergie, notamment l'envolée des prix du gaz, les Français ne vont pas attendre le printemps ou l'été prochain pour disposer de ces 100 euros supplémentaires de ce chèque énergie, ils ont besoin de l'argent tout de suite, donc nous allons prendre sur les mesures d'urgence de soutenir les Français face à l'augmentation des



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

prix de l'énergie avec ce nouveau chèque énergie, 600 millions d'euros financés sur ces 8 milliards d'euros de sous-consommation des mesures d'urgence.

D'autres mesures vont être financées par redéploiement de la relance. Nous sommes là aussi des gestionnaires sérieux. Je pense à la prolongation des primes à l'apprentissage, 300 millions d'euros, aux transports en commun en site propre, aux territoires d'industrie, 400 et 150 millions d'euros respectivement. Ils ne sont pas financés par de nouvelles dépenses mais par des redéploiements, sur les moindres garanties export notamment et sur les moindres consommations, les primes à la conversion et des bonus automobiles.

Enfin, il y a les mesures qui seront financées en 2022 dans le cadre du PLF 2022, qui s'inscrivent dans les dépenses dont nous avons parlé dès juillet. Je pense au Beauvau de la sécurité, à la présentation de Ma Prime Rénov, aux mesures en faveur du fret ferroviaire ou du plan en faveur de Marseille. J'ai pris le temps de vous donner ces détails parce que je ne laisserai pas passer ces expressions qui ont le mérite d'être colorées, mais le défaut d'être fausses et mensongères. Et je ne veux pas qu'on induise les Français en erreur sur le sérieux de notre gestion budgétaire.

Nous voulons retourner à l'équilibre des comptes publics, le faire sérieusement, nous l'engageons dès 2022 avec les chiffres que je vous ai donnés, et nous avons par ailleurs un calendrier de rétablissement progressif de finances publiques qui doit rassurer les Français.

Entre l'austérité et la dépense à tout-va, il y a la place pour une voie d'équilibre qui est la nôtre, celle qui refuse le rétablissement trop rapide des finances publiques et précipité, qui casserait la croissance, qui est la meilleure façon de réduire la dette, et celle de la dépense à tout-va, qui caractérise désormais l'ensemble des projets des oppositions de droite comme de gauche. Car l'irresponsabilité budgétaire, elle est bien du côté des oppositions, et la responsabilité budgétaire, elle est bien du côté de la majorité et du président de la République.

Nous pouvons le faire progressivement, tout simplement parce que nous avons une situation européenne et un choix européen qui est très clair : la clause d'exception générale est maintenue jusqu'à la fin de l'année 2022. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que tous les pays européens, les 27 Etats-membres, font le choix politique pour 2022 de l'investissement. Et que ce soit la Banque centrale européenne, la Commission européenne ou la grande majorité des Etats-membres de l'Union européenne, nous disons tous, en 2022, il faut continuer à soutenir l'économie et à investir pour garantir la solidité du redémarrage économique. Ensuite, le rétablissement des finances publiques se fera suivant un calendrier clair. Nous retournerons sous les 3% de déficit public en 2027. En cinq ans. Nous allons donc faire, en cinq ans, ce que les autres, à la suite de la crise de 2008, n'ont pas fait en dix ans. Je tiens tout de même à le rappeler, puisque nous sommes repassés sous les 3% de déficit public après la crise de 2008 en 2018, et uniquement grâce aux décisions d'économies prises par cette majorité.

Enfin, sur la baisse de la dette publique, et sur l'amortissement de la dette, je vous confirme que nous amortirons la dette COVID d'ici 2042, en vingt ans, comme nous l'avons prévu. Nous maintenons cet objectif. Quels sont les instruments pour y parvenir ? Notre crédibilité



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

tient à la fois à notre calendrier, à sa clarté et aux instruments et à la puissance de ces instruments.

Le premier, celui qui est le plus efficace, qui permet d'améliorer le niveau de vie des Français, c'est la croissance.

Et la relance, plus le plan d'investissement qui caractérise ce PLF 2022, doivent nous permettre d'avoir plus de croissance donc plus de prospérité pour chaque Français. Le deuxième instrument, ce sont les réformes de structure. Le président de la République et le premier ministre ont confirmé que nous appliquerions à partir du 1^{er} octobre la réforme de l'assurance chômage.

Le troisième instrument enfin, auquel je crois profondément, c'est une règle pluriannuelle de dépenses publiques qui doit, selon moi, avoir valeur constitutionnelle. C'est la seule façon de garantir des choix démocratiques en matière de dépenses et d'éviter le toujours plus pour aller vers de véritables choix politiques en matière de dépenses publiques. Il y en a de bonnes et de mauvaises, et la pluriannualité et le caractère constitutionnel de cette règle nous amèneront à faire des choix clairs. Il y a un instrument à bannir : l'augmentation des impôts. Nous avons un taux de prélèvement obligatoire parmi les plus élevés des pays développés, ça serait donc une impasse que de revenir sur les baisses d'impôt. Pourquoi, enfin, nous croyons à cette bonne gestion et à la nécessité de maîtrise des finances publiques ? Parce que nous le devons d'abord aux Français.

Quand on gère les comptes de la Nation, quand on a eu à faire face à une crise aussi importante, nous avons été bien contents d'avoir les moyens dans la caisse pour faire face à cette crise. Maintenant, il faut renflouer les caisses pour faire face, demain, ou après-demain, à une éventuelle nouvelle crise. Ça s'appelle le principe de responsabilité.

Il faut renflouer les caisses pour nous permettre, le cas échéant, de faire face avec la même efficacité et avec la même rapidité et la même crédibilité à une éventuelle nouvelle crise. Nous le devons aussi à nos comptes publics. Simplement parce que nous savons que le moment viendra où, progressivement, la Banque centrale européenne, la FED, ajusteront leurs politiques monétaires et que les taux d'intérêt, logiquement, remonteront. Par conséquent, il serait irresponsable de garder des niveaux de dette et de déficit qui se traduiraient par des dépenses inutiles de remboursement des charges d'intérêt. Nous le devons aux Français, à nos comptes publics, nous le devons aussi à nos partenaires européens. Je le dis face aux attaques multiples et variées dont fait part l'Union européenne aujourd'hui. Nous avons été bien contents d'avoir la Banque centrale européenne quand cela allait mal, nous avons été bien contents, grâce à Emmanuel Macron et à Angela Merkel, de pouvoir émettre de la dette en commun et de partager le fardeau, nous avons été bien contents d'avoir des taux d'intérêt négatifs pour lever de la dette et nous protéger face à la crise. Nous le devons à la zone monétaire européenne, nous le devons à la Banque centrale européenne, à la politique monétaire menée par Christine Lagarde et à la solidarité entre Etats européens. La solidarité, ce n'est pas à sens unique. La solidarité, c'est quand ça va mal, c'est aussi quand cela va bien. Et cela doit nous amener à respecter des règles communes dans la Zone Euro pour nous permettre de faire face, là aussi, à toutes éventualités. Je vous remercie.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours d'Olivier Dussopt

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, quelques mots à mon tour pour indiquer que le projet de loi de finances que nous présentons devant le Conseil des ministres tout à l'heure et ensuite devant les commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat est un projet de loi de finances au service de la stratégie économique que Bruno Le Maire vient de décrire et de rappeler.

Il se veut à la fois simple dans la mesure où nous devons apporter des réponses à la crise et tenir nos engagements, et un projet qui s'inscrit dans la cohérence des mesures depuis 2017.

Ce projet de loi de finances est un projet qui nous permet de tenir les engagements pris par le président de la République et par le gouvernement à l'occasion de la campagne de 2017, mais aussi des décisions qui ont été prises depuis. C'est la raison pour laquelle ce projet de loi de finances consacre des augmentations importantes des ministères régaliens.

Nous rééditons une augmentation de 8% des crédits du Ministère de la Justice pour la deuxième année consécutive, soit 660 millions d'euros des crédits de la chancellerie, ce qui va amener ce budget à 9 milliards d'euros, au-dessus de ce qui était prévu dans la loi de prévision pluriannuelle de la justice.

Pour l'Intérieur, c'est 1,5 milliard d'euro d'augmentation ce qui permettra d'améliorer les conditions d'exercice des fonctionnaires du Ministère.

Enfin, nous respectons scrupuleusement la programmation militaire pluriannuelle avec 1,7 milliard.

Nous poursuivons aussi nos efforts pour la préparation de l'avenir, notamment la formation ainsi que la jeunesse, c'est pour ces raisons que le budget du ministère de l'Education nationale va connaître en 2022 une augmentation d'1,7 milliard, dont 700 millions d'euros consacrés à des revalorisations salariales pour les enseignants et la prise en charge de la protection sociale obligatoire, puisque les employeurs publics doivent prendre en charge une première partie de la protection sociale complémentaire des agents à hauteur de 15 euros par mois et dans une trajectoire de montée en puissance.

Il va permettre aussi d'augmenter les services civiques dans le cadre des attributions du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse, ainsi que de recruter 4000 AESH supplémentaires et d'amplifier notre effort d'accueil des enfants en situation de handicap à l'école.

Parallèlement, le budget va permettre une augmentation des moyens du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche de 550 millions d'euros conformément à la loi de programmation de la recherche, et nous poursuivrons un certain nombre de dispositifs dans le cadre des redéploiements évoqués.

Le premier ministre a annoncé la prolongation du dispositif d'aide à l'apprentissage jusqu'à juin 2022. Toujours en matière de préparation de l'avenir, vous connaissez notre intérêt depuis le début du quinquennat à la question de la transition écologique, et ce budget, comme les précédents, indépendamment des crédits du Plan de Relance, va permettre à ce ministère de voir augmenter ses moyens d'1,5 milliard d'euros, pour maintenir l'effort à un



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

niveau très soutenu en matière de rénovation énergétique des bâtiments d'habitation, mais aussi d'accompagner les politiques du ministère sur la transition écologique.

Enfin, nous avons dans ce budget des outils pour accompagner les plus fragiles, c'est la raison pour laquelle ce budget va aussi permettre le maintien à un niveau très élevé des places ouvertes en matière d'hébergement d'urgence à hauteur de 190 000 places puisque nous sortons d'une gestion saisonnière pour aller vers une gestion annuelle de l'hébergement d'urgence. Ces crédits passeront de 1,1 à 2,7 milliards d'euros.

De la même manière, nous inscrivons dans ce projet de loi de finances la traduction d'un engagement du gouvernement devant l'Assemblée nationale qui consiste à mettre en place un abattement spécifique pour les bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé qui vivent en couple, ce qui va permettre de le revaloriser de 110 euros par mois.

De la même manière, dans un secteur différent, nous continuons les efforts déjà engagés les années précédentes pour renforcer les crédits dont bénéficie le ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes qui représentent un milliard d'euros, mais les crédits opérationnels à la main de la ministre déléguée vont passer de 40 à 51 millions d'euros, ce qui permet l'ouverture du service d'appels d'urgence 24h/24.

En ce qui concerne la trajectoire de reprise de dette de la SNCF et d'autres outils qui n'ont pas de projet de loi de programmation pluriannuel, l'aide publique au développement va ainsi augmenter d'un milliard d'euros pour atteindre en 2022 un objectif fixé à un niveau inférieur et que nous dépassons puisque 0,56% du revenu national brut lui sera consacré, conformément aux engagements pris.

A l'échelle du quinquennat, là aussi, les crédits consacrés à l'aide publique au développement auront augmenté de 70%. C'est un effort inédit en matière de codéveloppement.

Enfin, au titre des engagements pris et tenus dans le cadre de ce projet de loi de finances, je souhaite dire un mot de la situation des collectivités locales, pour souligner que, conformément aux années précédentes, nous maintenons le niveau des dotations de fonctionnement à 26,8 milliards d'euros, nous maintenons aussi, indépendamment du Plan de Relance, le niveau des soutiens à l'investissement, je pense à la dotation d'équipement des territoires ruraux et la dotation de soutien à l'investissement local à hauteur de 2 milliards d'euros, avec un abondement exceptionnel de 350 millions d'euros au titre de la dotation de soutien à l'équipement local pour soutenir les projets conclus avec les collectivités locales, et notamment pour les accompagner face à l'augmentation des prix des matières premières et à une éventuelle réévaluation des montants prévisionnels des marchés publics.

Il va permettre d'aller plus loin en matière de péréquation avec les collectivités avec une augmentation des crédits de dotation de solidarité urbaine et rurale, et d'augmenter les crédits consacrés à la politique de la ville pour presque 50 millions d'euros, avec comme objectif majeur le financement des cités éducatives, que nous avons prévu à hauteur de 200, mais aussi d'augmenter les crédits des maisons France service avec 35 millions



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

supplémentaires au titre du Fonds national d'aménagement du territoire au financement de nouvelles maisons au titre de France Service.

Pour finir sur les collectivités, je souhaite aussi préciser, en réponse à un certain nombre d'inquiétudes qui ont été exprimées, que nous n'avons pas inscrit la réforme de l'IFER qui n'a pas de caractère urgent. Nous prévoyons de travailler avec les opérateurs et les collectivités pour travailler sur cette réforme.

Troisième caractéristique de ce projet de loi de finances, et pour confirmer qu'il maintient et traduit la trajectoire fiscale et la stratégie fiscale qui est la nôtre, c'est pourquoi il va permettre de porter le taux d'impôt sur les sociétés à 25% pour toutes les entreprises, il va aussi mettre en œuvre la suppression du deuxième tiers de la taxe d'habitation qui est encore payée par 20% des ménages, conformément aux engagements qui avaient été pris.

Par ailleurs, en matière de fiscalité, ce projet de loi de finances continue une œuvre engagée depuis le début du quinquennat en matière de simplification, en matière de mise en conformité avec le droit communautaire ou encore en matière de suppression des petites taxes dont le rendement est bien souvent inférieur au coût de recouvrement. Cette politique fiscale est cohérente avec notre politique depuis le début du quinquennat pour rendre du pouvoir d'achat aux Français, nous aurons, à la fin du quinquennat, baissé les impôts de 50 milliards d'euros, 25 pour les entreprises et 25 pour les ménages.

Et il est à souligner que ces efforts payent, car conjugué avec la revalorisation des revenus du travail, les gains de pouvoir d'achat des ménages seront à un niveau supérieur à la moyenne des dix dernières années. Ils étaient en moyenne de 1,4% par an de 2007 à 2012, ils ont été de 0,4% par an de 2012 à 2017, sur les trois premières années de notre quinquennat, ces gains ont été supérieurs à 1,8%. En intégrant les effets de la crise, ils restent supérieurs à 1,7% sur la moyenne du quinquennat, et 2021 s'annonce particulièrement intéressante dans la mesure où le pouvoir d'achat des ménages devrait augmenter de 1,8 à 2%. Nous aurons ainsi un niveau d'augmentation du pouvoir d'achat chaque année supérieur à la moyenne des années précédentes par la revalorisation des revenus du travail et la réduction de la fiscalité sur les ménages. Nous atteindrons en 2022 un taux de prélèvement obligatoire de 43,5%, et il est à souligner que c'est le plus bas taux depuis 2011, et qu'ainsi, avec les baisses d'impôt auxquelles nous avons procédé, nous effaçons les échecs fiscaux des entreprises et des ménages .

Enfin, nous allons travailler parallèlement à ce texte sur les propositions de loi organique en matière de gouvernance des finances publiques et acter les trajectoires pluriannuelles, en travaillant à la réforme de la responsabilité pécuniaire et personnelle, avec aussi des rebudgétisations de certains comptes spéciaux, également des mesures sur les taux de mise en réserve , et nous allons nous prêter à l'exercice du budget vert qui est la cotation environnementale de l'intégralité des dépenses de l'Etat, qui sera rendue publique dans les prochains jours. Nous avons avancé sur la méthodologie, la finesse des analyses, l'intégration des budgets annexes et l'ensemble des dépenses de l'Etat dans l'évaluation des conséquences sur l'environnement de chaque dépense publique. Enfin, ce budget va comporter deux missions particulières : la mission urgence, qui fait l'objet de sous-consommation au titre de 2021 du fait de la meilleure reprise économique que ce que nous



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

anticipations, elle sera maintenue ouverte en 2022, non pas pour financer les aides exceptionnelles dans la mesure où celles-ci ont vocation à prendre fin à l'exception des territoires d'Outre-mer qui connaissent encore des situations de confinement ou de couvre-feu, mais parce que nous aurons très certainement des restes à payer pour 2022, et cette mission sera nourrie par des reports de crédit actés en fin d'exercice.

De la même manière, la mission Relance reste évidemment ouverte. Le projet de loi de finances va permettre des premiers redéploiements, notamment en redéployant les garanties export ou les primes à la conversion évoquées tout à l'heure par Bruno Le Maire, ce sont 1,2 milliard de crédit relance qui vont être redéployés avec le PLF, et par ailleurs, nous pouvons procéder à d'autres déploiements, à un moment de l'année 2021 qui nous permettra d'avoir une meilleure connaissance du niveau de consommation des dispositifs. L'ensemble de ces dispositions étaient prévues dans les dépenses annoncées au moment du débat d'orientation des finances publiques et de la publication des plafonds de crédit par ministère, et l'ensemble de ces éléments nous permettent d'être dans une situation de normalisation.

C'est un projet de loi de finances de relance et d'investissements mais aussi de normalisation avec un certain nombre d'éléments à souligner, le fait que le déficit public diminue de moitié, c'est une marche conséquente qui témoigne de notre crédibilité, qui sera pour l'essentiel porté par l'Etat dans la mesure où les collectivités locales devraient retrouver une situation légèrement excédentaire en 2022 et où les administrations de Sécurité sociale verront un certain nombre de mouvements comptables qui leur garantira l'équilibre.

C'est aussi un PLF pour ramener la dette publique à 114%, après être allée presque à 116% en 2021, et un projet de loi de finances qui nous permet donc de retrouver un niveau de prélèvement obligatoire identique à celui de 2011, et donc le plus bas depuis plus de dix ans. La dépense publique revient à 55,6% du PIB, nous avons encore du chemin à parcourir pour retrouver le niveau d'avant-crise, 53,8%, mais nous franchissons les étapes vers ce but, et indépendamment du plan de relance, c'est 0,8% d'augmentation seulement des dépenses de l'Etat, ce qui témoigne de notre maîtrise et du sérieux en matière de finances publiques.

Ce sérieux, il nous donne de la crédibilité sur les marchés, il nous permet aussi de reconstituer nos forces, car si nous devons reconnaître une nouvelle crise, notre responsabilité est de permettre au gouvernement, au président de la République et à nos successeurs de pouvoir y répondre comme nous y avons répondu avec les aides d'urgence que nous avons mises en place depuis dix-huit mois. Voilà ce que je voulais vous dire pour présenter les éléments du projet de loi de finances pour 2022.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Questions – réponses

– Bruno Le Maire : Merci, Olivier. Nous avons été très complets, mais peut-être que, malgré tout, il y a des questions.

– Bonjour. France Info.

On a compris qu'il manquait des choses dans ce budget, le plan d'investissement, le revenu d'engagement pour les jeunes également, qui seront donc introduits par amendement dans le débat parlementaire. Est-ce qu'on peut avoir une idée de combien vont coûter ces plans ? J'ai vu ici ou là que ça coûterait de l'ordre de 5 milliards d'euros, est-ce que c'est la bonne fourchette, le bon ordre de grandeur ? Merci.

– Bruno Le Maire : Si ça ne figure pas dans le PLF à ce stade, c'est précisément parce que nous sommes en train d'évaluer les quantums. Je ne vais pas vous donner de chiffres avant qu'ils soient validés avec le président de la République, avec le premier ministre et la majorité parlementaire. Le plan d'investissement est un plan France 2030, ce sont des investissements sur plusieurs années. On verra quel sera le quantum pour 2022, mais ce sont des investissements pour 2030. On n'a pas pour objectif d'accélérer la croissance d'ici janvier 2022. Le plan a pour but de vraiment augmenter la productivité de la France, réindustrialiser le pays et nous permettre de reprendre des parts de marché à l'exportation, je l'ai déjà dit à de multiples reprises, je fais du rétablissement de la balance commerciale française un des éléments clés de notre puissance économique dans les prochaines années. Elle ne peut pas rester déficitaire, et ne peut continuer à traduire des pertes de parts de marché sur les marchés extérieurs. Quant au plan de soutien des jeunes, l'objectif est de s'inscrire dans le prolongement de ce qui a déjà été engagé depuis plusieurs mois. Nous ne sommes pas restés les bras croisés face à la situation des jeunes confrontés à cette crise, la plus grave depuis 1929. Nous avons soutenu massivement l'apprentissage, et c'est un grand succès, je pense que c'est un succès collectif dont nous pouvons être fiers, les primes à l'apprentissage ont été maintenues par le premier ministre et ont permis, pour la première fois, de développer l'apprentissage massivement en France. Nous avons développé le plan Un Jeune Une Solution, qui marche aussi très bien.

Et puis, nous sommes dans une situation très différente de ce à quoi nous nous attendions : il y a une pénurie de main-d'œuvre partout, notamment dans les secteurs du nettoyage, de l'hôtellerie, de la restauration, de l'agroalimentaire, dans tous ces secteurs-là, où que vous alliez en France, on fait tous la même expérience, les chefs d'entreprise vous disent : on ne trouve pas les salariés, les compétences dont nous avons besoin. Il faut donc tenir compte aussi de cette réalité économique pour être les plus efficaces possibles. Notre engagement, avec Elisabeth Borne, pour apporter des solutions aux jeunes qui ont du mal à rentrer sur le marché du travail, cette détermination est totale et est partagée entre nos deux ministères, et des arbitrages seront rendus dans les jours qui viennent par le président de la République et le premier ministre.

– Bonjour. AFP. Je voudrais vous demander ce que vous répondez au Haut Conseil des Finances publiques qui dit qu'il n'est pas en mesure de rendre un avis éclairé parce que le budget est incomplet à cause des deux éléments dont on vient de parler, et aussi qui vous reproche sur le front des recettes de les sous-estimer en appelant à des économies ?



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

– Je laisserai Olivier répondre sur les recettes, mais je ne crois pas que le Haut Conseil ait dit ça exactement, je tiens à redire comme le PLF 2022 était sincère, comme celui de 2018, 2019, 2020, 2021. Le 2022 est sincère. Tout est sur la table, et même ce qui n'est pas sur la table, nous le disons aux Français très clairement et nous donnons les explications : le plan d'investissement, c'est un calibrage complexe à faire parce que ça se fait sur dix ans, donc ça ne se fait pas au petit bonheur la chance, et sur les jeunes, la situation a changé car nous avons aujourd'hui des pénuries de main-d'œuvre dans un certain nombre de secteurs. Nous a toujours joué carte sur table. Sur le reste, j'ai donné tous les détails, y compris sur les 11 milliards d'euros de dépense de l'Etat, il ne manque pas de détail. Nous gérons les comptes publics de la Nation avec sérieux. Je m'en suis entretenu hier avec le président du Haut Conseil pour rétablir un certain nombre de choses qui méritaient de l'être.

– Olivier Dussopt : Sur l'avis du Haut Conseil, la sincérité est reconnue, et il précise aussi que les hypothèses de croissance qui sont les nôtres sont plausibles et que le calcul du montant des dépenses pour chaque action indiquée dans les documents que nous lui avons transmis est tout à fait réaliste. C'est un point important qui souligne une fois de plus une constante de ses avis concernant les prévisions qui sont les nôtres. C'est le réalisme et la prudence. Il y a, sur les recettes liées à la masse salariale, donc plutôt de cotisations, une indication de ce Haut Conseil qui considère que la réalité, ou en tout cas l'objectif, pourrait être meilleur que les hypothèses que nous lui avons transmises. Nous avons arrêté les comptes avant transmission le 8 septembre, soit plusieurs jours avant la publication des données de l'Insee sur la question de la masse salariale. Par ailleurs, et nous l'assumons, nous n'avons pas voulu intégrer dans nos prévisions le fait qu'un certain nombre d'organismes considèrent que la croissance pourrait être à 6,2 ou 6,3 en 2021. Nous sommes restés à 6%, et ce afin de garder le maximum de prudence. Les éléments aujourd'hui dans l'avis du Haut Conseil des finances publiques nous confortent dans notre démarche.

– Bonjour. Les Echos. J'ai une question qui fait suite à celle de mon collègue. Le Haut Conseil vous réclame une deuxième saisine une fois que ces dépenses seront connues, est-ce que vous vous engagez à le saisir une deuxième fois ? Et vous dites que vous avez appelé son président pour rétablir certaines vérités, est-ce que c'est une façon de dire que vous trouvez cet avis injuste ou manquant de sincérité lui-même ? Deuxième question sur les fonctionnaires, je vois que le nombre de fonctionnaires est en baisse pour 2022 au sein de l'Etat, quel est le bilan sur le quinquennat pour les effectifs de l'Etat ? Plus généralement, le président de la République avait annoncé une baisse de 120 000 du nombre de fonctionnaires sur l'ensemble du quinquennat, pouvez-vous nous donner une évaluation de ces effectifs sur le quinquennat ?

– Pour le premier sujet, c'est M. Moscovici qui m'a contacté. Mais nous respectons toutes les règles intégralement, toutes les règles de saisine, et les avis du Haut Conseil sont les bienvenus, quand ils sont formulés dans le rapport. Ils le sont moins quand certains des membres s'expriment par presse interposée. Je ne pense pas que ce soit leur rôle. Je pense que c'est bien de clarifier comment les choses doivent fonctionner dans des institutions qui sont bien tenues. Nous respectons les règles de saisine, évidemment. Nous respecterons toutes les règles de saisine. Nous tenons le plus grand compte des observations du Haut Conseil, mais elles doivent figurer dans un rapport et pas dans des



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

messages par voie de presse interposée. Je crois que c'est comme ça que les règles sont respectées et que les institutions fonctionnent bien.

– Le projet de loi de finances prévoit une légère diminution de 500 ETP répartis sur l'Etat et ses opérateurs, en ce qui concerne les fonctionnaires, et à l'échelle du quinquennat, nous serions, pour l'Etat, sur une réduction des effectifs de 1250 ETP. Pourquoi sommes-nous à ces chiffres par rapport aux chiffres prévus ? Parce que nous avons dû répondre à un certain nombre de besoins et faire face à des crises, d'abord une crise sociale, qui s'est traduite par un grand débat avec un certain nombre de décisions, je pense au maintien des écoles en zones rurales, mais aussi au renforcement de certains corps enseignants sur des filiales comme les BTS ou encore l'accélération du dédoublement des classes de CP et de CE1. Par ailleurs, la crise sanitaire nous a aussi amenés à réarmer un certain nombre de ministères et des opérateurs, c'est le cas de Pôle Emploi et évidemment du ministère de la Santé. Nous considérons qu'avec un projet de loi de finances qui s'ouvre sur une diminution de 1250 ETP à l'échelle du quinquennat, nous sommes à cet objectif de stabilité. Nous parlons de plus de 2,5 millions d'agents au total. En ce qui concerne la sphère sociale et hospitalière, je rappelle qu'elle n'a jamais été intégrée dans les objectifs de réduction des effectifs lancés par le président de la République. En ce qui concerne les collectivités locales, l'objectif qui était envisagé s'élevait à 70 000. Les premières années du quinquennat ont montré que cet objectif était tenable parce que la maîtrise des dépenses de fonctionnement des collectivités et une augmentation se traduit par la suppression de 8000 postes par an, mais ces chiffres sont décalés d'un à deux ans par rapport à la fin d'un exercice budgétaire, donc il est encore tôt pour savoir si l'objectif global de 70 000 sera tenu. L'objectif de stabilité se traduit par des schémas positifs et négatifs, pour tenir nos engagements dans les domaines de la justice, de la défense, au profit du premier degré dans l'Education nationale.

– Bonjour. Europe 1. J'avais une question concernant le plan promis à Marseille, 1,5 milliard d'euros. J'aurais voulu savoir quelle part était budgétée en 2022 et sur quelle ligne budgétaire s'il vous plaît ?

– Je suis élu dans le Nord, Normandie, Olivier est élu dans le Sud, c'est donc lui qui va vous répondre.

– Olivier Dussopt : Le plan sur Marseille fait l'objet d'annonces du président de la République qui seront évidemment mises en œuvre, et nous travaillons sur le calendrier de déploiement des mesures du plan. Il fait l'objet d'une estimation globale supérieure à 1 milliard d'euros, mais c'est une estimation, et surtout, c'est une estimation d'un montant avec un caractère pluriannuel. Aujourd'hui, les dispositions du PLF nous permettent de répondre et de donner à Marseille, d'offrir à Marseille l'accompagnement annoncé par le président de la République. Il y a certains dispositifs qui méritent une instruction technique un peu plus poussée, et nous aurons aussi la possibilité si nécessaire de déposer des amendements en cours de lecture pour flécher des actions spécifiques. Mais nous saurons faire face et tenir l'intégralité des engagements.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

– Bonjour. BFM Business. Deux questions. La première : combien va coûter le dispositif Coûts fixes à partir du mois d'octobre ? Et sur les économies, vous vantiez les effets positifs des économies au début du quinquennat, est-ce qu'il y a aussi des économies significatives dans ce budget ? Puisque vous ne les avez pas mentionnées. Et si ce n'est pas le cas, est-ce que vous craignez un grand écart avec votre programme de stabilité où vous prévoyez des objectifs de réduction de la dépense publique substantiels ?

– Bruno Le Maire : On ne sait pas exactement quelle sera la situation des entreprises, on est sur des montants extrêmement réduits par rapport à ce que coûtait le dispositif Fonds de Solidarité puisque nous passons d'un dispositif forfaitaire, où tout le monde est éligible. Les chiffres sont à hauteur de plusieurs milliards d'euros par mois. Nous passons à un dispositif au cas par cas en fonction de la différence que vous avez entre votre revenu et les coûts fixes générés par votre activité économique. On est donc plutôt dans les ordres de grandeur de centaines de millions d'euros plutôt que de milliards d'euros. C'est bien la fin du « quoi qu'il en coûte ».

– Olivier Dussopt : Sur la question des économies, nous sommes d'abord dans une logique pour 2022 qui est d'accompagner la relance et l'investissement, c'est pourquoi nous ne voulons pas répéter les erreurs qui ont pu être commises par le passé consistant à avoir une politique extrêmement dure très rapidement qui étoufferait la croissance, empêcherait la relance et provoquerait une forme d'atonie en termes de création d'emploi et d'activité économique. Mais, hors relance, les dépenses ordinaires de l'Etat n'augmenteront que de 0,8% en volume, donc le même niveau qu'en début de quinquennat, hors relance, comme cela a été précisé, puisque nous travaillons sur le périmètre des dépenses ordinaires. Nous allons aussi mettre en œuvre la première étape du plan achat de l'Etat qui vise à réorganiser la fonction achat de l'Etat, permettre des mutualisations d'achat de fournitures ou d'autres consommables afin de réaliser des économies. Cette première étape, qui devrait générer environ 150 millions d'euros, a vocation à générer des économies plutôt à hauteur de 200 millions d'euros, voire un milliard à moyen terme, et nous allons mettre à profit ce projet de loi de finances pour aller sur des mesures de simplification qui ne relèvent pas directement du champ de l'économie mais qui permettent aussi, en termes de compétitivité et de qualité de la gestion publique, je pense notamment à la poursuite du travail d'unification du recouvrement, à la poursuite de la rationalisation fiscale et à des outils au service des ménages et des entreprises, puisqu'il va permettre de parachever les dispositions qui nous autorisent à contemporanéiser le crédit d'impôt service à la personne dès janvier 2022 puisque c'est un élément que nous n'avons pas encore indiqué, mais à partir du 1^{er} janvier 2022, les particuliers employeurs pourront bénéficier en temps réel du crédit d'impôt dont on peut bénéficier pour les emplois à domicile, et à partir du 1^{er} avril, ce sera élargi aux particuliers qui passent par des opérateurs ou des sociétés de prestation. C'est aussi ce type de réforme que ce PLF permet de poursuivre.

– BFM TV. Vous avez évoqué tout à l'heure les mesures d'urgence qui n'ont pas été utilisées et qui sont redéployées, pouvez-vous nous en donner le montant ?

– Bruno Le Maire : 8 milliards d'euros environ. Ils ne seront pas dépensés en 2021 parce que nous avons mis fin au « quoi qu'il en coûte »... Je veux être très précis là-dessus parce



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

qu'on entend dire tellement n'importe quoi... Ce n'est pas mal de redonner aussi un certain nombre de vérités. Nous avons anticipé une crise sanitaire qui aurait pu durer jusqu'à la fin de l'année 2021. Je crois avoir toujours dit que nous prenions aussi en compte l'hypothèse du maintien d'une crise sanitaire lourde jusqu'à fin 2021. Donc nous avons calibré les principaux dispositifs d'urgence, la mission urgence, le Fonds de solidarité et l'activité partielle, pour des montants qui sont très supérieurs à ce dont nous avons besoin. Au total, c'est environ, car tout ça doit être ajusté en fonction du décaissement du Fonds de solidarité de septembre, c'est environ 8 milliards d'euros. Et je rappelle que le Fonds de solidarité, ça décaisse à hauteur de plusieurs milliards d'euros par mois. Le jour où vous l'arrêtez, ça fait un freinage assez efficace. On a 8 milliards d'euros de sous-consommation de la mission urgence. Dedans, la quasi-intégralité va aller à la réduction du déficit public de 2021. Ce qui explique le chiffre que nous vous avons donné, très inférieur à ce que nous envisagions au départ. Après, quelques crédits pourront être employés, mais comme nous sommes soucieux de cohérence, ce n'est pas pour financer tout et n'importe quoi mais pour faire face à d'autres urgences pas forcément prévues, par exemple la flambée des prix du gaz. Nous mettons donc 600 millions d'euros en urgence pour pouvoir augmenter le chèque énergie tel que cela a été annoncé par le premier ministre il y a quelques jours. Le montant moyen, c'est 150 euros pour environ 6 millions de ménages. Nous rajoutons 100 euros au chèque énergie, et comme nous voulons qu'il soit donné en urgence, nous allons le faire passer dès les semaines qui viennent en utilisant crédits non utilisés du Fonds d'urgence. Vous voyez bien que, d'un côté, il y a 8 milliards d'euros non dépensés qui vont servir à la réduction du déficit, et 600 millions d'euros pour le moment qui sont engagés.

– Une dernière question avant de passer au brief des directeurs de cabinet.

– Bonjour. Le Point.

Juste une petite précision. Vous disiez : les dépenses des ministères n'augmentent toujours que de 11 milliards d'euros, donc les 500 millions de crédits supplémentaires dans le cadre du Beauvau de la sécurité, où est-ce qu'ils sont ? Est-ce que c'est en plus ?

Ce n'était pas clair pour moi.

– Olivier Dussopt : Une partie de l'augmentation des crédits du ministère de l'Intérieur est aussi inscrit dans le cadre du redéploiement de la relance, ce qui nous permet d'intégrer les annonces du président de la République.

– Merci à tous. Je pense que, s'il n'y a pas d'autre question, on va laisser les ministres aller en Conseil des ministres. Les journalistes qui ne souhaitent pas assister au brief des directeurs de cabinet, on vous laisse cinq ou dix minutes le temps de quitter la salle, et ceux qui veulent rester, vous êtes les bienvenus.

– Bruno Le Maire : Merci à tous. On espère bien vous retrouver l'année prochaine.